



INITIATIVES TERRITORIALES

EMPLOI-FORMATION : QUAND LES TERRITOIRES S'ENGAGENT !

A-t-on tout essayé pour enrayer le chômage ? L'affirmation bien connue de François Mitterrand, début des années 1990, avait-elle intégré les capacités de mobilisation des collectivités territoriales depuis le début de la décentralisation ? Avec les montées en compétences de ces dernières en matière de développement économique, d'action sur la formation et l'emploi, nous pouvons nous apercevoir d'effets non négligeables sur les territoires. Les 10 expérimentations « territoires 0 chômeur longue durée » et leurs premiers résultats sont là pour en témoigner.

Nous proposons une revue d'expériences sur trois territoires bien différents de la région Grand Est, mais animés par une même motivation de lutter contre le chômage sur leurs territoires respectifs.

Les réalités socio-économiques, les ressources mais aussi les histoires sont évidemment différentes d'un territoire à l'autre. Toutefois, dans ce petit tour d'horizon, nous observons bien que les acteurs territoriaux s'appuient sur leurs moyens respectifs pour trouver des réponses à un même phénomène. C'est toute la richesse du développement local que de voir surgir des solutions imaginées au sein de démarches ascendantes. Ce tour d'horizon va tenter de le démontrer. Commençons par le plus petit territoire des trois.

La Communauté de Communes du Saintois située au sud du département de Meurthe-et-Moselle.

Vaste par son nombre de communes (55), mais modeste par son nombre d'habitants (moins de 15 000), le Saintois est un territoire qui s'inscrit, depuis plusieurs années, dans une dynamique de transition. En lien avec son pays d'appartenance, Terres de Lorraine, quelques élus et agents ont participé à un voyage d'étude organisé par ce dernier leur permettant de découvrir la riche expérience des moissons de l'emploi du côté de Saverne dans le Bas-Rhin. Patrick Graeffly, Vice-Président en charge de l'emploi, de l'insertion et du handicap était du voyage. Très vite, il a compris qu'il fallait essayer de s'inspirer d'un tel dispositif sur son territoire qui compte environ 700 personnes au chômage.

L'idée est simple, réunir un groupe volontaire de personnes sans emploi (formées préalablement) pour aller à la rencontre des entreprises afin d'y déceler, en quelque sorte, des emplois cachés, avec un principe de base : celui de collecter des offres non pas pour soi mais pour le collectif. Ces rencontres permettent de collecter des informations, de prendre la température, de repérer des éventuels besoins et pour les chefs d'entreprise de rencontrer de potentiels collaborateurs lorsqu'ils ont du mal à recruter certains profils... En somme, c'est pour P. Graeffly, « la possibilité pour la Communauté de communes de rencontrer les entreprises de son secteur ». Toutes les offres d'emploi collectées durant cette moisson, (qui se déroule en général durant un mois en avril), sont répertoriées par pôle emploi, partenaire de l'opération et sont bloquées durant un mois pour les « moissonneurs ».



Du bilan 2017, ressort la création d'emplois fermes pour 17 personnes. Les effets ne sont pas immédiats mais pour la quarantaine de « moissonneurs » de l'édition 2018, ayant collecté 47 projets de recrutement, des perspectives devraient s'ouvrir. Après 4 années d'expérience, la dynamique s'est élargie à la Communauté de communes voisine de Moselle et Madon. En tout état de cause, il faut retenir l'importance de la dynamique collective dans cette expérience pour P. Graeffly qui « modifie clairement les images réciproques des chefs d'entreprises vis-à-vis des demandeurs d'emploi ». Sans oublier la force de la mobilisation de bénévoles issus de la commission emploi de la Communauté de communes qui projette d'ailleurs de créer un chantier d'insertion pour répondre au mieux aux problématiques de certains participants des moissons. Suite logique de la démarche et création de futures réponses de la collectivité à un problème difficile à traiter dans un contexte économique pas facile pour ce territoire. Mais le Saintois ne compte pas s'arrêter là.



Toute autre est la problématique du PETR Thur Doller situé dans le sud du Haut-Rhin.

Composé de trois Communautés de communes et de 67 000 habitants, une partie de ce territoire est bien connue pour sa vallée très industrialisée, historiquement autour du textile. Autour d'une ville moyenne comme Cernay (12 000 habitants) inscrite comme pôle urbain de 35 000 habitants dans le SRADDET avec Thann, la question de l'emploi se pose également, mais dans une autre configuration.

Avec 4900 demandeurs d'emploi sur Thur Doller, bien qu'en légère baisse en 2 ans (- 3,5 %), les acteurs territoriaux ont souhaité se pencher fortement sur la question en s'appuyant évidemment sur les atouts industriels du territoire. D'autant plus que cette économie industrielle fait ressortir une particularité. En effet, à l'automne 2017, lors d'une rencontre avec une cinquantaine de chefs d'entreprise, une grande majorité d'entre eux indique avoir une difficulté à recruter. Eléments confirmés par une enquête menée par le PETR en lien avec Pôle emploi, la CCI et l'agence de développement économique du territoire. Celle-ci indique que 95 % des entreprises ont des difficultés à recruter et 76 CDI ne trouvent pas preneur.



Un métier en particulier est repéré, celui d'usineur. Toute une dynamique locale et partenariale va se mettre en œuvre en lien avec le Conseil régional pour proposer une formation adaptée à cette réalité territoriale. « territoire qui demeure l'échelon pertinent pour traiter ce type de question » pour Alain Bohrer, adjoint au développement économique de la ville de Cernay et élu au PETR.



Ce sont 160 personnes qui se sont présentées à la réunion d'information pour cette formation. 74 inscrites aux tests de sélection. 45 projets validés par Pôle emploi pour 12 places en formation. Une seconde phase va s'ouvrir pour prolonger l'adéquation avec les besoins.

Le pilotage du projet actuel a comme ambition d'aller plus loin sur d'autres métiers comme l'indique Guillaume Dechambenoit, responsable du développement économique au PETR. Cette expérience est venue confirmer ce que l'on observe plus globalement sur les questions industrielles, à savoir la nécessité de changer l'image de l'industrie et ses métiers. Pour cela, il faut absolument renforcer les moyens d'échanges entre école et entreprise pour A. Bohrer. Qui de mieux que les acteurs territoriaux, notamment d'un PETR tel que celui de Thur Doller pour favoriser cela ?

Dernier territoire de ce tour d'horizon, celui de l'action d'une commune urbaine : la ville de la Chapelle Saint-Luc

Inscrite dans l'agglomération de Troyes, la ville de la Chapelle Saint-Luc (12 550 habitants) possède des caractéristiques assez significatives sur la question qui nous préoccupe. C'est une « ville confetti de la France » pour son maire Olivier Girardin, au sens où toutes les problématiques connues dans le Pays se retrouvent à La Chapelle Saint-Luc. Ce qui lui fait exprimer cette autre image d'une impression « de vider tous les jours la mer avec les mains ». Il est vrai qu'elle dispose sur son territoire d'une des plus grosses Zones Industrielles de ce même département, la tâche n'est pas facile.

Inscrite dans le cadre de la Politique de la Ville depuis de nombreuses années, avec un revenu par habitant de 8460 € (- 43,52 % par rapport à la moyenne des communes de plus de 10 000 hab), un 20ème rang des communes DSU en 2017 (sur 668 communes éligibles), nous percevons l'ampleur de la tâche. C'est pourquoi, bien que les compétences d'emploi et de formation se mettent en œuvre au niveau de la Communauté de Troyes Champagne Métropole, la commune a toujours souhaité maintenir des actions dans ce domaine pour O. Girardin.

La commune s'est donc engagée depuis quelques années sur la mise en place de projets ou dispositifs permettant d'agir sur l'insertion sociale et professionnelle.



Pour illustrer avec un exemple encore différent des 2 territoires précédents, observons une expérience portant sur les plus jeunes, dont la problématique d'insertion sur le marché du travail se posera inévitablement.

Depuis la rentrée scolaire 2011/12, dans le cadre du Projet Educatif Local, la ville, avec le soutien de l'Etat, a mis en place un projet « Découverte des Milieux Professionnels ». Après des évolutions dans son contenu et sa forme, en concertation avec les 2 collèges du quartier (REP+), ce projet permet aujourd'hui de cibler les élèves de 4ème autour d'ateliers de découvertes des métiers (rencontre et discussion avec des professionnels du secteur marchand et non marchand, sur des domaines d'activité très variés) et pour les élèves de 3ème c'est à la fois un forum « speed recruiting » les accompagnant dans la recherche de stages (mise en relation avec des professionnels, mise en lumière des compétences du jeune, points positifs et points à améliorer, CV, lettre de motivation) et un forum « orientation » en présence de très nombreux établissements (plus d'une trentaine), leur facilitant ainsi les choix à opérer pour « l'après 3ème ».

Préparer au mieux les jeunes à appréhender la diversité des métiers et du marché du travail est sans doute un gage de réussite dans un contexte de politique de la ville où la question des discriminations à l'embauche peut être forte. C'est également la possibilité d'anticiper cette forme de chômage frictionnel, comme on a pu le constater sur Thur Doller ou encore de lutter contre les représentations réciproques entre les jeunes des quartiers et les chefs d'entreprises comme on a pu l'entendre sur le Saintois avec un autre public.

La ville, qui agit évidemment à d'autres niveaux, notamment en pilotant un chantier d'insertion depuis 2009, s'est lancée récemment sur un certain nombre d'études pour bénéficier d'un éclairage précis des évolutions rapides rencontrées sur son territoire. En tout état de cause, la commune a clairement souhaité tendre vers une dynamique de développement économique pour un changement radical et à long terme de son image et de son attractivité.

Des perspectives nouvelles sont à l'œuvre et la ville compte bien continuer à défendre cette approche pour Anita Nobili, cheffe de projet politique de la ville.



LES FACTEURS DE RÉUSSITE

- Des territoires qui connaissent mieux que personne leurs problématiques
- Des capacités d'imagination et d'innovation

LES DIFFICULTÉS À SURMONTER

- La limite des moyens à affecter à ces questions
- Des partenariats parfois lourds
- Des compétences emploi-formation pas clairement définies pour les collectivités locales

EN SAVOIR PLUS

- **Communauté de Communes du Pays du Saintois**
1, rue de la Gare
54116 TANTONVILLE

Patrick GRAEFFLY, vice président
patrick.graeffly@wanadoo.fr

- **PETR Thur Doller**
Embarcadère 5 rue Gutenberg
68800 VIEUX-THANN

Guillaume DECHAMBENOIT, Responsable développement économique au PETR du Pays Thur Doller
economie@pays-thur-doller.fr

Alain Bohrer, adjoint au Développement économique de la ville de Cernay et élu au PETR
alain.bohrer@ville-cernay.fr

- **Ville de la Chapelle Saint Luc**
Hôtel de ville
rue du Maréchal Leclerc BP 10082
10602 La Chapelle Saint-Luc Cedex

Olivier Girardin, maire de la Chapelle Saint Luc
dgs@la-chapelle-st-luc.eu

Anita NOBILI, Cheffe de projet politique de la ville à la ville de la Chapelle Saint Luc
a.nobili@la-chapelle-st-luc.eu



LE PAYS D'ALSACE DU NORD A (RÉELLEMENT) DE L'ÉNERGIE À REVENDRE !

Le pays d'Alsace du Nord, proche de Strasbourg et de Karlsruhe (Allemagne) compte 7 intercommunalités, 2 SCoT et plusieurs villes : Haguenau, Wissembourg, Bischwiller et Brumath. Il rassemble 220 000 habitants. Nous avons rencontré le président de l'association du Pays, le député Frédéric REISS, par ailleurs vice-président de l'ANPP*, un des partenaires de Citoyens et Territoires Grand Est.

Quelle est pour vous l'orientation « phare » du pays d'Alsace du Nord ?

Sur notre territoire, nous nous préoccupons de développement durable et d'énergie depuis de nombreuses années, dans une démarche très volontariste. Déjà en 2003, nous avons développé un Pôle d'Excellence Rurale, le PEREN, autour de l'énergie et cela a bien fonctionné. Ensuite nous nous sommes engagés dans le plan climat, en lien avec la région Alsace, puis nous avons été lauréats des TEPCV**. Parmi les projets importants on peut relever la promotion de toutes les énergies renouvelables : photovoltaïque, solaire, méthanisation, géothermie profonde... Ce sont des dossiers complexes qui nécessitent de la coopération avec l'ADEME,

Parmi les projets importants on peut relever la promotion de toutes les formes d'énergies renouvelable

la Région et le Département, du développement public/privé et de l'ingénierie. Le pays est membre de la plateforme de rénovation énergétique OKTAVE développée sous forme de SEM à l'échelle de l'Alsace au profit des propriétaires privés notamment les plus précaires. Cette plateforme permet aussi à des groupements d'artisans de se former et de travailler en complémentarité. Toute cette démarche sur l'énergie pourra être reprise par les intercommunalités dans le cadre de leur Plan Climat-Air-Energie Territorial prévu par la loi NOTRe pour les EPCI de plus de 20 000 habitants.

On peut aussi citer l'action du pays en matière de développement touristique qui repose sur une belle dynamique d'acteurs locaux. L'an passé nous avons pu réaliser le « Guide du routard Alsace du Nord », ce qui a permis de valoriser nos atouts parfois insoupçonnés.

Comment le pays intervient-il dans le champ de l'économie et de l'emploi ?

Le Pays a lancé la dynamique sur l'économie et l'emploi il y a quelques années avec par exemple les trophées de l'innovation (repris par la Jeune Chambre Economique), le projet « Quinq & sens » pour l'emploi des + de 50 ans et un fonds de développement de l'insertion par l'activité économique visant le développement des services sur le territoire. Le pays est partie prenante de la plate-forme d'initiatives locales Initiatives Alsace du Nord qui soutient

les créateurs d'entreprises. Et parmi les grands enjeux à venir, il sera primordial d'animer la réflexion à l'échelle du pays quant à l'apport du très haut débit et quant à la réforme de la formation professionnelle initiale et continue avec des filières locales. Notre région compte certains métiers particuliers (ex : artisans d'art) pour lesquels il existe un besoin de formation élevé, aussi est-il nécessaire de coordonner l'action de la Région, des branches professionnelles et des acteurs de la formation que sont les lycées professionnels, CFA, centre AFPA, GRETA, etc.

Loi Notre, réforme territoriale : quels impacts pour le pays ?

Les territoires sont en mouvement et le pays d'Alsace du Nord n'y échappe pas. Il compte actuellement 6 communautés de communes et la communauté d'agglomération de Haguenau mais il pourrait évoluer vers la création de 2 pays à l'échelle des 2 SCoT. La question du statut du pays, actuellement associatif se pose aussi : faut-il créer un Pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) ? Une association est plus souple dans son fonctionnement mais un syndicat mixte de PETR permet de porter une maîtrise d'ouvrage et qui sait si nos partenaires, notamment la Région Grand Est, ne soutiendront demain que des pays structurés en PETR ? Quoi

qu'il en soit, il est important de garder l'esprit initial du pays : un territoire de projet, valorisant les coopérations, souple et réactif dans son fonctionnement. Et pourquoi pas de nouvelles collaborations en matière de bilinguisme ou de politique de santé ?

Nous voulons par ailleurs réactiver le conseil de développement et voir comment le mutualiser avec les intercommunalités. Il est important d'associer les différentes forces vives du territoire et notamment le milieu associatif qui est quelque peu malmené ces temps-ci au niveau national. La citoyenneté, l'engagement sont essentiels à la cohésion de nos territoires.

Pour conclure...

Les intercommunalités et les pays sont montés en puissance ces dernières années mais leur action est très peu lisible auprès de la population. Tout ce travail de fond coopératif et au long cours mérite d'être valorisé mais les médias s'en désintéressent ! Pourtant les synergies déployées sur notre territoire sont bien réelles.



* ANPP : Association Nationale des Pôles territoriaux et des Pays. L'ANPP organise ses Etats Généraux des Pôles territoriaux et des Pays les 08 et 09 octobre 2018 à Nancy. Citoyens et Territoires est partenaire de la manifestation : animation d'un atelier sur la participation citoyenne, information sur l'Europe, etc.

** TEPCV : Territoire à énergie positive pour la croissance verte

LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE GRAND EST

Pour s'adapter au nouveau périmètre régional, la CCI est désormais organisée en une chambre régionale et 9 chambres départementales. Avec une plus-value évidente pour les entreprises, qui s'enrichissent par la diversité.



« Il y a 18 mois, il y avait encore deux CCI dans la Marne, nous avons fusionné pour nous mettre en conformité avec la loi » explique Aurore Lecroq, responsable marketing et communication à la CCI de la Marne. L'agrandissement du périmètre régional a aussi conduit à une réorganisation générale, avec la création d'une CCI régionale basée à Strasbourg et 9 CCI départementales.

En place depuis le 1er janvier 2017, la CCI Grand Est remplace les trois anciennes CCI régionales d'Alsace, de Lorraine et de Champagne-Ardenne. Son assemblée générale est composée de 100 chefs d'entreprises élus. Les structures départementales sont autonomes, tandis que la CCI régionale gère les fonctions support : informatique, ressources humaines, achats, comptabilité,.... « Cette organisation permet de rationaliser les ressources, de mutualiser les outils et de partager les bonnes pratiques » indique Aurore Lecroq.

Enrichissement par la diversité

« Avec l'élargissement de la région, nous avons considérablement agrandi notre terrain de jeu. Nous sommes fiers d'avoir de nouvelles frontières, cela change notre perception du monde » souligne Aurore Lecroq. « Notre travail consiste essentiellement à faciliter les échanges entre les entreprises, à provoquer des rencontres improbables. La CCI de la Marne compte 20 000 entreprises affiliées, cela ne représente que 10 % du total des entreprises dépendant des 9 CCI : cela préfigure de belles opportunités de rencontres entre les entreprises marnaises et les autres » poursuit-elle. Ces rencontres sont très attendues par les entreprises : en plus de la découverte des savoir-faire locaux, elles peuvent générer des idées et des opportunités d'affaires. « Nous avons déjà organisé une journée en Alsace pour des chefs d'entreprises marnais, ils ont été enchantés de leur déplacement. Nous comptons bien réitérer ce genre de rencontres prochainement » conclut Aurore Lecroq.

À LIRE...

« La France des solutions, ces citoyens qui bâtissent l'avenir » est un ouvrage publié en 2017 par l'association Reporters d'Espoirs, en lien avec l'explorateur et médecin, Jean-Louis Etienne.



Pour prendre le contrepied d'une information anxigène qui contribue à la peur et, *in fine*, à l'immobilisme, le pari de Reporters d'Espoirs, au moment de sa création en 2004, est d'aller à la rencontre d'initiatives locales pour susciter l'envie d'agir dans l'espace public. C'est particulièrement ce que cet ouvrage relate. Chefs d'entreprises, responsables associatifs, agriculteurs, élus... imaginent, innovent, inventent dans des domaines aussi variés que l'emploi, le développement économique, le patrimoine culturel, la transition écologique, la solidarité... A partir de micro-portraits et de témoignages courts, la lecture est vive et donne rapidement la teneur du propos. Comme de nombreux autres ouvrages sur le même thème, les expériences présentées montrent la diversité des initiatives locales, mais surtout, et c'est sans doute ce qu'il y a à retenir en premier, viennent démontrer aux pessimistes de tous bords, que c'est possible. Quand des citoyens prennent les choses en main, les résultats sont probants. Les projets ont un tel côté contagieux que cela permet de changer le regard sur une société qui serait prétendument sclérosée. Regard qui peut constituer parfois l'étape initiale de la mobilisation.



CCI Grand Est

10 place Gutenberg – CS 20003
67085 Strasbourg Cedex
03 88 76 45 00

Contact pour en savoir plus :

Aurore Lecroq, responsable marketing et communication, CCI de la Marne
Aurore.lecroq@marne.cci.fr

Cette lettre est éditée par Citoyens&Territoires - Grand Est • 7 rue Alexandre III, 54170 Colombey-les-Belles • 03 83 52 80 62 • accueil@citoyenterritoires.fr

• www.citoyenterritoires.fr

Directeur de la publication : Olivier Jacquin • Rédacteur en chef : Axel Othelet •

Textes : Axel Othelet, Fabienne Anquetil • Crédits photos : CC du Saintois, PETR Thur

Doller, La chapelle Saint-Luc, CCI Grand Est • Illustration : Le Cil Vert

Réalisation : Delphine Stoquet • Dépôt légal : à parution • ISSN : 2553-0941

Terres d'échos est réalisé grâce au soutien de :



Clin d'oeil !



le cil vert